



Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 16 septembre 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 septembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 septembre 2016

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DE RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE AUTOUR DE L'ASSURANCE (AURA)

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Michel SIMON, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Christelle CHASSAGNE à Michel PAILLEY, Alain CHAUFFIER à Marie-Christelle BOUCHERY, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Marie-Chantal GARENNE à Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Jacqueline LEFEBVRE à Jeanine BARBOTIN, Sophia MARC à Luc DELAGARDE, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Marc THEBAULT, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU, Robert GOUSSEAU, Rose-Marie NIETO

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160926-C19-09-2016-DE
Date de télétransmission : 30/09/2016
Date de réception préfecture : 30/09/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 SEPTEMBRE 2016

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DE RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE AUTOUR DE L'ASSURANCE (AURA)

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'AURA (Association de Rayonnement Universitaire autour de l'Assurance) est une association créée en 1999, dont l'objectif est d'œuvrer au rayonnement du Pôle Universitaire de Niort.

Elle œuvre notamment par le développement des axes suivants :

- actions de mécénat (prix AURA pour l'ensemble des filières du Pôle Universitaire de Niort...),
- actions de soutien aux étudiants (parrainage d'étudiants étrangers, prêt de matériel, avances remboursables, subvention aux actions étudiante...),
- participation à l'animation du Pôle Universitaire (conférences Dialogues, co-organisation de colloque...).

Par courrier du 10 juin 2016, l'AURA a sollicité, comme les années précédentes, une subvention de 2 500 € pour réaliser des actions contribuant au développement des formations supérieures à Niort et à l'amélioration de la vie quotidienne des étudiants.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer à l'AURA une subvention de 2 500 € pour l'année 2016,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160926-C19-09-2016-DE
Date de télétransmission : 30/09/2016
Date de réception préfecture : 30/09/2016

Niort, le 10 juin 2016



Communauté d'Agglomération du Niortais
Service courrier

12 0 JUIN 2016

SECRETARIAT DU D.G.S.
COURRIER ARRIVE LE

2 0 JUIN 2016

Objet : Subvention 2016-2017

DIFFUSION
ORIGINAL : O. Aubaud s/c Jfo
COPIE : E. Dubois

Monsieur le Président de la CAN

140, rue des Equarts
CS28770
79027 NIORT CEDEX

Monsieur le Président,

Chaque année vous apportez votre soutien à notre association. Cette année encore nous vous sollicitons pour renouveler votre contribution de 2 500€ à notre fonctionnement.

Le Pôle Universitaire Niortais, poursuit son expansion. A la rentrée prochaine l'ESPE (ancienne appellation de l'UUFM) viendra rejoindre, sur le site de Noron, les 8 filières d'enseignement supérieur dont la caractéristique commune est d'être proche des besoins d'entreprises.

Notre association est partenaire du Pôle Universitaire de Niort depuis sa création. Elle intervient, en relation avec les acteurs universitaires pour faciliter la relation du monde étudiant avec son environnement économique et culturel.

Pour l'année écoulée je mettrai en avant :

- Le développement de l'accompagnement des étudiants étrangers (« Cousinage » et « Parrainage »)
- L'ouverture du Pôle Universitaire au tissu économique (les « P'tits Déj. de l'AURA »)
- L'organisation ou le soutien à diverses manifestations (Journées de l'Assurance, Niort'Numéric, Dialogues AURA,...)

Ces actions sont relayées auprès de nos adhérents et sympathisants au travers d'une lettre d'information « Auras'actualités ». Pour cela nous avons besoin de votre soutien.

Nous réaffirmons notre volonté permanente d'être un acteur du développement de l'enseignement supérieur sur notre territoire.

Vous remerciant par avance d'une réponse positive, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées

Adrien COURET

*Directeur général délégué stratégie, performances et risques du groupe Macif
Président de l'AURA*

P.J. : PV de l'assemblée générale du 28 avril 2016

AURA - Pôle universitaire de Niort, 10 rue Archimède 79000 Niort
☎ 06 52 85 53 79 - ✉ contact@aura-niort.fr - 🌐 www.aura-niort.fr - 📘 www.facebook.fr/aurapun

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160926-C19-09-2016-DE
Date de télétransmission : 30/09/2016
Date de réception préfecture : 30/09/2016



Objet : demande de subvention CAN

Suite à votre demande vous trouverez ci-joint les éléments complémentaires.

Veillez noter tout d'abord que la subvention de la CAN entre dans un budget global incluant celle du Conseil Général ainsi que les cotisations individuelles et d'entreprises. Nous n'affectons pas spécifiquement celles-ci. Par contre la CAN est toujours associée dans notre communication lors des manifestations.

Le bilan 2015-2016 :

AURA Compte de résultat 2015-2016				
Arrêté au 16 MAI 2015				
Charges		Produits		
Fournitures	Petites fournitures et travaux d'imprimerie	592,34 €	Subvention CAN	2 500,00 €
Déplacement	Transport et déplacements	202,30 €	Subvention Conseil Général	700,00 €
Réception	Farandole, dialogues, repas PUN	2 208,14 €		
Affranchissement	Frais postaux	0,00 €	Cotisations entreprises	4 500,00 €
Assurance	Assurance	208,17 €		
Télécommunication	Téléphone, internet, hébergement site	96,00 €	Cotisations individuelles	280,00 €
Frais bancaires	Frais bancaires	0,00 €		
Mécénat	Prix AURA, Sponsoring	2 980,00 €	Intérêts livret	139,33 €
	Mecénat actions prévues	700,00 €		
Total Charges		6 986,95 €	Total Produit	8 119,33 €
Excédent		1 132,38		

Détail des actions de mécénat :

Prix AURA 2015 IUT	300,00
Prix AURA 2015 IRIAF/Gestion des risques	300,00
Prix AURA 2015 Droit des Assurances	300,00
Prix AURA 2015 IAE	300,00
Adhésion Niort Associations	30,00
Voyage pédagogique à Paris license PCSP	350,00
Gala ASTASS	400,00
Subvention Creative days	1 000,00
	2 980,00

Le budget excédentaire est le résultat de :

- la non réalisation de certaines actions que nous subventionnons chaque année : Campus en festival et animation/Voyage association Prev'Risk (Etudiants IRIAF)
- du prix AURA IRIAF-SAS non attribué faute de rapports diffusables (refus des entreprises)
- du report sur la fin 2016 du séminaire sur la transition énergétique organisé par les étudiants Master IRIAF-GDR.

A noter particulièrement le soutien aux « Creative days », initiées par la CAN, pour un montant de 1 000€.

AURA - Pôle universitaire de Niort, 10 rue Archimède 79000 Niort

☎ 06 52 85 53 79 - ✉ contact@aura-niort.fr - 🌐 www.aura-niort.fr - 📺 www.facebook.fr/aurapun

Le budget prévisionnel 2016-2017 :

AURA Compte de résultat prévisionnel 2016-2017				
<i>Etabli au 15 juillet 2016</i>				
<i>Charges</i>			<i>Produits</i>	
Fournitures	<i>Petites fournitures et travaux d'imprimerie</i>	700,00 €	Subvention CAN	2 500,00 €
Déplacement	<i>Transport et déplacements</i>	400,00 €	Subvention Conseil Général	700,00 €
Réception	<i>Farandole, dialogues, repas PUN</i>	2 500,00 €		
Affranchissement	<i>Frais postaux</i>	50,00 €	Cotisations entreprises	4 200,00 €
Assurance	<i>Assurance</i>	210,00 €	Cotisations individuelles	280,00 €
Télécommunication	<i>Hébergement site</i>	120,00 €		
Mécénat	<i>Prix AURA, Sponsoring</i>	3 800,00 €	Intérêts livret	100,00 €
Total Charges		7 780,00 €	Total Produit	7 780,00 €

Détail des prévisions Mécénat :

Prix AURA 2016	1 500,00
Subventions projets CAN et/ou PUN	1 100,00
Subventions associations étudiantes (ASTASS, PrevRisk,...)	700,00
Subventions projets étudiants	500,00
	3 800,00

Avec les remarques suivantes :

Produits :

- Le montant des subventions CAN et CG79 sont à confirmer.
- Les cotisations entreprises et particuliers sont en cours de recouvrement.

Charges

- Prix AURA : Le prix SAS reste aléatoire et dépendra de la possibilité d'examiner des rapports de stages
- Les demandes de subvention ne seront exprimées qu'au cours du dernier trimestre. Nous serons particulièrement attentifs à ce que leur portée soit d'abord pédagogique.
- Les Dialogues : nous privilégions des intervenants bénévoles mais il est difficile d'échapper au remboursement des frais.

Le trésorier
JL Rimbod

Nos interventions

Les « Prix AURA »
Attribués par un Jury de professionnels pour chaque filière d'enseignement.

Rencontres Entreprises-Université :
Les « *P'tits Déj. de l'AURA* » avec les entrepreneurs du département.

Accueil des étudiants étrangers : organisation d'une aide étudiante (Préparation de l'arrivée) et soutien au fil du temps (« *Parrainage* ») par des familles niortaises.

Contribution aux Colloques et Rencontres universitaires (ou extérieurs à l'Université mais portant sur des thèmes liés aux formations dispensées)
Récents ou à venir :
- « L'expertise »
- Les Journées de l'Assurance

Organisation de « Dialogues » sur des thèmes se rapportant aux études
Récents ou à venir :
- Affronter l'extrême (avec François GABART)
- La transition énergétique
- L'utilisation des données personnelles
- La cyber sécurité

Relais d'actions culturelles
en partenariat avec le Moulin du Roc et Geste-Editions

Représentation :
- Conseil de Développement de la C.A.N.,
- Conseil d'Administration de l'IRIAF
- Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)

Diffusion d'un périodique :



Soutien financier d'initiatives étudiantes répondant à nos critères.

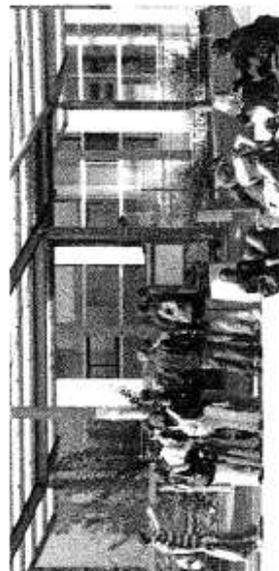
Prêts de matériels aux étudiants (informatique)



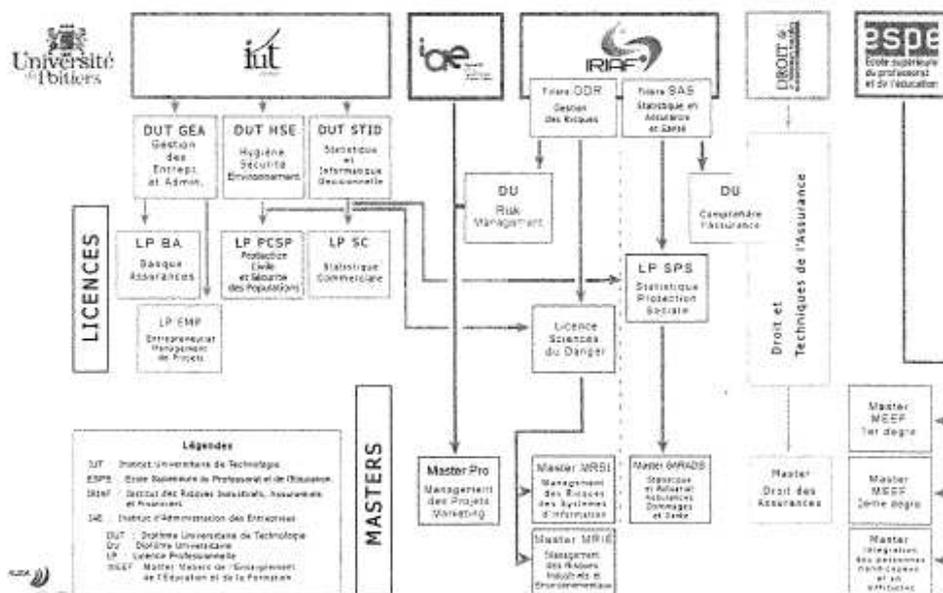
Les cinq filières d'enseignement supérieur dispensées sur notre site universitaire (p. 4) ont pour caractéristique particulière d'assurer des formations de haut niveau qui, pour la plupart, abordent la notion de « Risque » sous ses multiples facettes techniques, administratives ou juridiques

La pertinence de cette orientation comme la qualité des enseignements qui lui correspondent sont pleinement en phase avec les questions de notre époque et les besoins de nombreuses entreprises. En témoigne le fait que les étudiants de ces filières qui sont nouvellement diplômés sont très rapidement l'objet, chaque année, de propositions professionnelles intéressantes.

Notre association, l'AURA, est un partenaire du Pôle Universitaire de Niort (à la création duquel elle a participé) et depuis son origine, ses interventions, en relation avec les acteurs universitaires, visent à faciliter la relation du monde étudiant avec son environnement économique et culturel par des actions que ce document vous présente.



ARCHITECTURE DES DIPLÔMES DU PÔLE UNIVERSITAIRE DE NIORT



Compte rendu Assemblée Générale du 28 avril 2016

Point 1 : Ouverture de l'AG

Ramencements à la remise de personnes présentes et des excuses pour les personnes absentes.

Présentation de déroulement de l'AG via le PP réalisé par Jean-Louis Rimbold.

Point 2 : Actualité du PLN Thomas Roguaine

*Elections université :

Les conseils ont été remaniés, l'élection du président aura lieu le 13 mai 2016.

*Convention avec les collectivités :

La CAJN et le CD ont reconduit leur accord de soutien à l'Université pour le PLN avec une convention tripartite, sur une durée de 3 ans (2016, 2017, 2018).

*Schéma local enseignement supérieur et recherche :

La nouvelle région Aquitaine va élaborer son schéma régional enseignement supérieur recherche et innovation en 2017, le site de Niort travaillera à cette occasion son schéma local.

*Evolution sur le PLN :

Installation de l'ESPE pour la rentrée 2016.

Evolution des formations à la rentrée : Licence L3 économie-gestion parcours Risques Assurance

A noter le travail commun LUTIA/ERLAF sur ce dossier piloté par l'ERLAF, des observations ont également eu lieu avec les BTS CSSA et LUT

Des mouvements de personnels suite à des mutations ou des promotions : arrivée de 5 Maîtres de conférences à la rentrée (3 IRIAF et 2 IUT) et de 3 professeurs (IUT).

*Manifestations à venir :

Table ronde sur la loi ESS le 26 mai 2016

Journées internationales du risque les 9 et 10 juin 2016

Interventions possibles de l'ALUR sur d'autres sujets

Point 3 : point sur les activités de l'ALUR

*Soutien aux initiatives étudiantes

- Voyage pédagogique à Paris Licence PCSP (e Protection Civile et Sécurité des Populations u), Subvention de 350 €
- Gala ASTASS (Association des étudiants en statistiques assurance année), Subvention de 350 €

A noter aussi année l'absence de sollicitation de Pev-Risk (Etudiants IRIAF CDJ) et pour l'ambassade Campus en Festival (contacté par pour 2017)

*Soutien direct aux étudiants

- Prix de master et PC portables et téléphones (fournis par MACIP et MAIF)
- Conseil et assistance aux démarches : Logement, banque, ...
- Stages : Difficultés rencontrées par les étudiants étrangers.

En lien direct avec Fabienne KABIV (responsable entre autre de la gestion administrative des relations internationales)

*Conférences « Dialogues »

Colloque Expertise et Assurance

Dans le cadre du master Droit des assurances, l'Université, en collaboration avec l'ALUR, a organisé le 6 novembre dernier, un colloque intitulé « Expertise et Assurance »

Ce colloque a réuni près de 150 personnes - 65% d'étudiants et 35% de professionnels de l'assurance, du monde de l'expertise avec une présence notable d'experts judiciaires. Les différents ateliers ont été co-animés par des Universitaires renommés et des professionnels tout aussi renommés.

Ce fut un succès

Conférence dans le cadre du salon Niort Numéric.

Dans le cadre de ce salon, l'ALUR a initié une conférence grand public intitulée « L'Utilisation des données personnelles : pour le meilleur et pour le pire »

Cette conférence était animée par Marlène Seguin, responsable gestion d'activités à la MACIF, et le Docteur Philippe Folland, chef de Pôle des Urgences-Sans-Sucre-Réanimation et Président de la Commission Médicale d'Établissement du centre hospitalier de Niort

Participation au conseil de développement de la CAE

L'ALURA est représentée au niveau de l'atelier « Atouts et revalorisation du territoire ». Ont été évoqués au sein de cet atelier les points forts qui contribuent à l'attractivité du territoire et aussi les points à améliorer. Après un état des lieux très précis, il faut notamment s'employer à corriger les faiblesses pour aller de l'avant.

L'ALURA est également présente au sein du groupe de travail « Les enjeux du numérique pour les entreprises du territoire ». Une première réunion de travail a eu lieu le 19 avril dernier et une synthèse sera bientôt restituée.

*Fonds documentaire :

Du fait de l'arrivée prochaine de l'ESSPE sur le site, la bibliothèque universitaire a besoin de place. L'ensemble des ouvrages présents dans la vitrine d'exposition qui se trouvait à l'accueil, a été délogé... dans les moments libres de l'ALURA.

Ne pouvant à la fois loger et gérer ce fonds, le bureau de l'ALURA a décidé de se rapprocher des Archives Départementales afin de savoir si elles accepteraient d'héberger ce Fonds.

Contact a été pris avec Mme Pascale Vidal, Chef de bureau Archives privées /Bibliothèque aux Archives Départementales qui a accueilli favorablement notre demande. Les archives ALURA seront donc reportées aux Archives Départementales en tant que Fonds Privé ALURA et un numéro de référence sera attribué à ce Fonds afin qu'il puisse être facilement repérable par le public en recherche de document.

Un tir préalable sera effectué car les Archives ne peuvent en compte que les documents relatifs à l'histoire locale (département). La vie des Mayennais en est un peu important et de nombreux ouvrages (guides MAF par exemple) ou documents seront accueillis.

Deux tirages ont été effectués et l'opération de sélection, de tri et de classement est en cours.

Point 4 : Etudiants étrangers

*Le coasillage

L'ALURA, très attentive à l'accueil des étudiants internationaux, a mis en place, notamment depuis 3 ans, « le coasillage » qui fonctionne bien. Ce projet se réalise en collaboration avec le FCN, Jean-Michel PASSERELLI et Fabienne BABIN.

Les « coasillages », démarches relatives en formation sur le FCN prennent contact avec les nouveaux inscrits pour la prochaine rentrée universitaire. Ils répondent à leurs

interrogations, les informant sur les différents démarches à effectuer et leur signalent le site Internet de l'ALURA et la page « Bienvenue » qui leur donnent des renseignements pratiques et utiles pour leur venue en France.

Les étudiants présents à l'AG se sont exprimés et ont parlé de leur propre expérience. Tous ont apprécié cette aide, ont accueilli à leur arrivée, ce qui leur a permis d'avoir un point de repère, un soutien appréciable. Ils remercient vivement l'ALURA pour cette écoute et leur regard.

Tous veulent continuer cette action et s'impliquer pour la rentrée de septembre.

*Le porraillage

L'ALURA, depuis quelque temps, voudrait également mettre en place « le porraillage » de ces étudiants qui partent à l'étranger, au manque d'intégration dans le vie française.

Pour répondre à cette demande, des familles ont été sollicitées, entre autres, par l'intermédiaire du Président des Associations Mayennaises, M. PINEAU que nous remercions.

Des porraillages étaient prêts à accueillir au sein de leur famille de jeunes étudiants étrangers.

Après plusieurs rencontres où les porraillages et filiales ont échangé sur leurs attentes, le porraillage a pu commencer et 12 étudiants sont maintenant reçus dans des foyers moritans.

L'expérience est positive. Les « porraillages » et les « filiales » présents ont témoigné et montré que ces rencontres étaient enrichissantes, permirent de découvrir l'autre, sa culture et son environnement.

Cette nouvelle action continuera en 2016 et l'ALURA prévoit une rencontre festive pour réunir les étudiants et les familles au début d'année universitaire, en espérant que plus de personnes auront envie de participer à cet accueil.

Point 5: Prix ALURA

*Prix ALURA IUT 2015

Prix décerné à Lisa JOUINEAU pour son mémoire de Licence Professionnelle Entrepreneurship et Management de Projets sur la création d'un garage spécialisé dans la vente de collection.

Ce prix a été remis par Jean-Octave DUPONT, Président de l'ALURA, le 12 décembre 2015 à l'occasion de la remise des diplômes des 4 licences professionnelles de l'IUT site de Mori.

***Prix AURA Droit des Assurances 2015**

Prix décerné à Estelle BRUN pour son mémoire « La mise en œuvre par la MAIF de la réassurance info-annuelle instaurée par la loi HAMON »
Ce prix a été remis le 18 décembre dernier à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes organisée par l'Université.

***Prix IMAF-GDR 2015 :**

Prix décerné à Maxime Bonne pour son mémoire « Aide au suivi des Indicateurs QSSS et audits réglementaires des implantations »
Ce prix a été remis le 20 novembre 2015 à l'occasion de la cérémonie de remise des prix organisée par l'IRIAF.

***Prix AURA IAE 2015**

Prix décerné à Estelle GAGNIER pour son mémoire de Master professionnel Management des Projets Marketing sur le thème « TER Patis-Cherries : évaluation du marché des séjours »

Au nom du Président de l'AURA, Jean-Denis DUPONT, Françoise GUILBOT a eu le plaisir de remettre le prix AURA à Estelle GAGNIER et lui a adressé tant en son nom personnel qu'en nom de l'AURA les félicitations d'usage et lui a souhaité bonne chance.

Chaque prix est composé d'un diplôme et d'un chèque de 300 €

Point 6 : Perspectives 2016-2017

Quelles sont les perspectives de l'AURA pour l'année universitaire à venir ?

***Poursuite des relations Université-Entreprises= les pertes déjeuners**

Ce support a fait ses preuves et l'AURA continuera au moins une semaine annuelle. Cette rencontre permet de faire dialoguer entreprises et enseignants en mettant en évidence les meilleurs pratiques par le PUN que les ateliers des entreprises.

Thomas Kogamine précise que cette initiative a permis la réussite d'inscriptions en stage d'étudiants du PUN.

***Dialogues organisés par l'AURA**

Prévus au dernier trimestre 2016 ou au 1^{er} trimestre 2017.
L'AURA a plusieurs thèmes possibles et s'oriente vers le thème suivant : « Ethique et numérisation, ou éthique et société ».

***L'AURA participe également à l'organisation de plusieurs conférences à venir :**

Le colloque sur « la transition énergétique » qui est en cours d'organisation par un groupe d'étudiants de l'IRIAF

Journée de l'assurance : l'AURA sera présente aux côtés de l'Université et plus particulièrement du Master Droit des Assurances pour la prochaine manifestation qui devrait se dérouler le vendredi 1 octobre 2016 et qui portera sur « Le changement d'assureur » (cf. Hansford Macron). Une réunion de travail préparatoire est programmée le lundi 2 mai.

Salon Meet Numeric au printemps 2017 : l'AURA sera présente, une réunion bilan/perspectives est initiée mardi 3 mai à 14h.

Les journées interdisciplinaires du risque des 9 et 10 juin 2016 : l'AURA renouvra à cette occasion le prix « Jeune chercheur » d'un montant de 300 €.

Relations à organiser avec l'ESPE (école supérieure de professeur et d'éducation) : L'ESPE rejoindra en effet le Pôle Universitaire maron à la rentrée 2016.

Poursuite des actions auprès des étudiants.

Point 7 : Rapport financier

***Bilan des actions de mécénat**

Stabilisation des sollicitations

A noter cette année l'absence de sollicitation de PwC Risk/Etudiants IMAF GDR, et pour l'animation Campus en Festival (contact pris pour 2017)

Année	Critère	Montant	Description	Valeur d'acquisition
2013-2014				1 500,00 €
2012-2013				1 500,00 €
2011-2012				1 500,00 €
2010-2011				1 500,00 €
2009-2010				1 500,00 €
2008-2009				1 500,00 €
2007-2008				1 500,00 €
2006-2007				1 500,00 €
2005-2006				1 500,00 €
2004-2005				1 500,00 €
2003-2004				1 500,00 €
2002-2003				1 500,00 €
2001-2002				1 500,00 €
2000-2001				1 500,00 €
1999-2000				1 500,00 €
1998-1999				1 500,00 €
1997-1998				1 500,00 €
1996-1997				1 500,00 €
1995-1996				1 500,00 €
1994-1995				1 500,00 €
1993-1994				1 500,00 €
1992-1993				1 500,00 €
1991-1992				1 500,00 €
1990-1991				1 500,00 €
1989-1990				1 500,00 €
1988-1989				1 500,00 €
1987-1988				1 500,00 €
1986-1987				1 500,00 €
1985-1986				1 500,00 €
1984-1985				1 500,00 €
1983-1984				1 500,00 €
1982-1983				1 500,00 €
1981-1982				1 500,00 €
1980-1981				1 500,00 €
1979-1980				1 500,00 €
1978-1979				1 500,00 €
1977-1978				1 500,00 €
1976-1977				1 500,00 €
1975-1976				1 500,00 €
1974-1975				1 500,00 €
1973-1974				1 500,00 €
1972-1973				1 500,00 €
1971-1972				1 500,00 €
1970-1971				1 500,00 €
1969-1970				1 500,00 €
1968-1969				1 500,00 €
1967-1968				1 500,00 €
1966-1967				1 500,00 €
1965-1966				1 500,00 €
1964-1965				1 500,00 €
1963-1964				1 500,00 €
1962-1963				1 500,00 €
1961-1962				1 500,00 €
1960-1961				1 500,00 €
1959-1960				1 500,00 €
1958-1959				1 500,00 €
1957-1958				1 500,00 €
1956-1957				1 500,00 €
1955-1956				1 500,00 €
1954-1955				1 500,00 €
1953-1954				1 500,00 €
1952-1953				1 500,00 €
1951-1952				1 500,00 €
1950-1951				1 500,00 €
1949-1950				1 500,00 €
1948-1949				1 500,00 €
1947-1948				1 500,00 €
1946-1947				1 500,00 €
1945-1946				1 500,00 €
1944-1945				1 500,00 €
1943-1944				1 500,00 €
1942-1943				1 500,00 €
1941-1942				1 500,00 €
1940-1941				1 500,00 €
1939-1940				1 500,00 €
1938-1939				1 500,00 €
1937-1938				1 500,00 €
1936-1937				1 500,00 €
1935-1936				1 500,00 €
1934-1935				1 500,00 €
1933-1934				1 500,00 €
1932-1933				1 500,00 €
1931-1932				1 500,00 €
1930-1931				1 500,00 €
1929-1930				1 500,00 €
1928-1929				1 500,00 €
1927-1928				1 500,00 €
1926-1927				1 500,00 €
1925-1926				1 500,00 €
1924-1925				1 500,00 €
1923-1924				1 500,00 €
1922-1923				1 500,00 €
1921-1922				1 500,00 €
1920-1921				1 500,00 €
1919-1920				1 500,00 €
1918-1919				1 500,00 €
1917-1918				1 500,00 €
1916-1917				1 500,00 €
1915-1916				1 500,00 €
1914-1915				1 500,00 €
1913-1914				1 500,00 €
1912-1913				1 500,00 €
1911-1912				1 500,00 €
1910-1911				1 500,00 €
1909-1910				1 500,00 €
1908-1909				1 500,00 €
1907-1908				1 500,00 €
1906-1907				1 500,00 €
1905-1906				1 500,00 €
1904-1905				1 500,00 €
1903-1904				1 500,00 €
1902-1903				1 500,00 €
1901-1902				1 500,00 €
1900-1901				1 500,00 €
1899-1900				1 500,00 €
1898-1899				1 500,00 €
1897-1898				1 500,00 €
1896-1897				1 500,00 €
1895-1896				1 500,00 €
1894-1895				1 500,00 €
1893-1894				1 500,00 €
1892-1893				1 500,00 €
1891-1892				1 500,00 €
1890-1891				1 500,00 €
1889-1890				1 500,00 €
1888-1889				1 500,00 €
1887-1888				1 500,00 €
1886-1887				1 500,00 €
1885-1886				1 500,00 €
1884-1885				1 500,00 €
1883-1884				1 500,00 €
1882-1883				1 500,00 €
1881-1882				1 500,00 €
1880-1881				1 500,00 €
1879-1880				1 500,00 €
1878-1879				1 500,00 €
1877-1878				1 500,00 €
1876-1877				1 500,00 €
1875-1876				1 500,00 €
1874-1875				1 500,00 €
1873-1874				1 500,00 €
1872-1873				1 500,00 €
1871-1872				1 500,00 €
1870-1871				1 500,00 €
1869-1870				1 500,00 €
1868-1869				1 500,00 €
1867-1868				1 500,00 €
1866-1867				1 500,00 €
1865-1866				1 500,00 €
1864-1865				1 500,00 €
1863-1864				1 500,00 €
1862-1863				1 500,00 €
1861-1862				1 500,00 €
1860-1861				1 500,00 €
1859-1860				1 500,00 €
1858-1859				1 500,00 €
1857-1858				1 500,00 €
1856-1857				1 500,00 €
1855-1856				1 500,00 €
1854-1855				1 500,00 €
1853-1854				1 500,00 €
1852-1853				1 500,00 €
1851-1852				1 500,00 €
1850-1851				1 500,00 €
1849-1850				1 500,00 €
1848-1849				1 500,00 €
1847-1848				1 500,00 €
1846-1847				1 500,00 €
1845-1846				1 500,00 €
1844-1845				1 500,00 €
1843-1844				1 500,00 €
1842-1843				1 500,00 €
1841-1842				1 500,00 €
1840-1841				1 500,00 €
1839-1840				1 500,00 €
1838-1839				1 500,00 €
1837-1838				1 500,00 €
1836-1837				1 500,00 €
1835-1836				1 500,00 €
1834-1835				1 500,00 €
1833-1834				1 500,00 €
1832-1833				1 500,00 €
1831-1832				1 500,00 €
1830-1831				1 500,00 €
1829-1830				1 500,00 €
1828-1829				1 500,00 €
1827-1828				1 500,00 €
1826-1827				1 500,00 €
1825-1826				1 500,00 €
1824-1825				1 500,00 €
1823-1824				1 500,00 €
1822-1823				1 500,00 €
1821-1822				1 500,00 €
1820-1821				1 500,00 €
1819-1820				1 500,00 €
1818-1819				1 500,00 €
1817-1818				1 500,00 €
1816-1817				1 500,00 €
1815-1816				1 500,00 €
1814-1815				1 500,00 €
1813-1814				1 500,00 €
1812-1813				1 500,00 €
1811-1812				1 500,00 €
1810-1811				1 500,00 €
1809-1810				1 500,00 €
1808-1809				1 500,00 €
1807-1808				1 500,00 €
1806-1807				1 500,00 €
1805-1806				1 500,00 €
1804-1805				1 500,00 €
1803-1804				1 500,00 €
1802-1803				1 500,00 €
1801-1802				1 500,00 €
1800-1801				1 500,00 €
1799-1800				1 500,00 €
1798-1799				1 500,00 €
1797-1798				1 500,00 €
1796-1797				1 500,00 €
1795-1796				1 500,00 €
1794-1795				1 500,00 €
1793-1794				1 500,00 €
1792-1793				1 500,00 €
1791-1792				1 500,00 €
1790-1791				1 500,00 €
1789-1790				1 500,00 €
1788-1789				1 500,00 €
1787-1788				1 500,00 €
1786-1787				1 500,00 €
1785-1786				1 500,00 €
1784-1785				1 500,00 €
1783-1784				1 500,00 €
1782-1783				1 500,00 €
1781-1782				1 500,00 €
1780-1781				1 500,00 €
1779-1780				1 500,00 €
1778				

Réunion du bureau pour l'élection des membres à renouveler.

Les résultats sont les suivants :

Membres du bureau :

Président : **Adrian Couvet**
 Vices présidents : **Yves Pellucier et Jean-Octave Dupont**
 Secrétaire : **Françoise Guilhot**
 Secrétaire adjointe : **Marie-Odile Bremond**
 Trésorier : **Jean-Louis Rimond**
 Trésorier adjoint : **Michel Buvikens**

Administrateurs :

Véronique Thomas en remplacement de Paul Barthelemy délégué
 Alain Simon en remplacement de Jean Davois
 Alain Julliard
 Renaud Berrivin
 Catherine Serot-Cahon
 Claude Sauron
 Philippe Durand
 Joel Kémeur
 Colette Vieux
 Alain Pisonneau

Voir Tableau en annexe ou ci-dessous pour les dates de renouvellement

Renouvellement en	Nom	Société ou fonction
2017	THOMAS Veronique	A-Cadre SMACT
	BERRIVIN Renaud	A-Directeur commercial, IMA
	SZTAL-CUL TAS Catherine	A-DG CALYXIS
	GUILLOT Françoise	A-Cadre MACF
	RIMOND Jean-Louis	Il-Informatique CAMIF
	SMINOU Claude	R-Cadre MAIF
	DURAND Philippe	R-Professeur de Lettres
	JULLIARD Alain	R et Consultant
	MOINET Joel	A-Docteur de la Fac de Droit
	NIVEAU Colette	A-Cadre MAIF
2018	BALICHAUD Michel	R-Directeur CAMIF
	PISONNEAU Alain	A-Cadre Assurances DCA
	PELLUCIER Yves	A-Administrateur en la MAIF
	BREMAUD Marie-Odile	R-Professeur de Lettres
	ADRIEN COURET	A - DG délégué MACF
2019	ALAIN SIMON	R- Education nationale
	Jean-Octave DUPONT	A-DG adjoint MACF
	Président	F-Association Prev'Risk

Légende - A = Actif N = Retraité E = Etudiant

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20160926-C19-09-2016-DE
 Date de télétransmission : 30/09/2016
 Date de réception préfecture : 30/09/2016